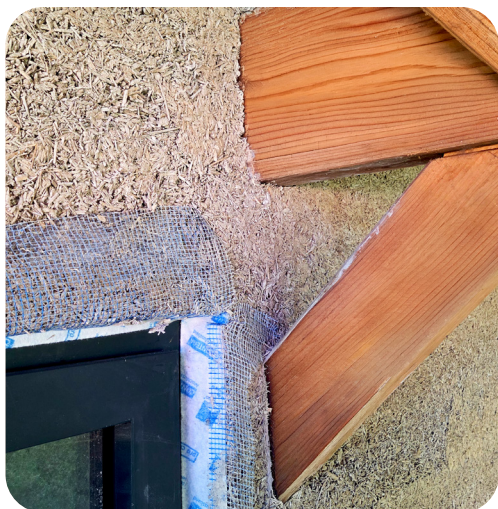


FORMATION COURTE

4 JOURS



Pro-Chanvre : Intégrer le chanvre dans vos projets : de la prescription à la réalisation

Vous êtes maître d'œuvre et vous souhaitez concevoir des projets en chanvre ?

Cette formation vous donne toutes les clés pour passer à l'action, comprendre les systèmes constructifs, faire les bons choix techniques et sécuriser vos prescriptions. Concrètement, vous apprendrez à concevoir des ouvrages en béton de chanvre adaptés à vos opérations et à anticiper les contraintes chantier pour éviter les erreurs et les surcoûts.

Objectifs de la formation

- **Concevoir et dimensionner des ouvrages** en béton et mortier de chanvre.
- **Maîtriser les caractéristiques des bétons et mortiers de chanvre**, la réglementation, les règles professionnelles.
- **Prescrire et sécuriser** la mise en œuvre du chanvre sur le chantier.
- **Superviser la réalisation des ouvrages.**

Public & pré-requis

Public • maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, bureaux de contrôle, porteurs de projets

Pré-requis • avoir une expérience en conception d'ouvrages.

Matériel requis • ordinateur et apporter ses équipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, gants étanches en caoutchouc, lunettes de protection, masque type FFP2

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.

Modalités pédagogiques & validation

- Exposés
- Manipulation des matières
- Travail en groupe
- Étude de cas
- Mise en situation

Modalités d'évaluation • certificat de réalisation. Le contrôle des acquis est assuré par des questions/réponses en cours de session et au terme de la formation (le stagiaire doit avoir suivi 100% de la formation et répondu à tous les quiz avec une note globale supérieure à 15/20).



**École
du bâtiment
durable**
Se former pour agir

Maison des Énergies
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50
formation@asder.asso.fr

www.asder.fr

Organisation

€ **Tarif** • 1500 € net de taxe

🕒 **Durée** • 4 jours, soit 28 heures

📍 **Lieu** • Plateau technique Asder à l'AFPA, 81 avenue du grand arrietaz, 73000 Chambéry

Sessions de 8 à 12 apprenant-es

Programme

JOUR 1

Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités

- La plante chanvre, les utilisations du chanvre dans le bâtiment.
- Les Règles Professionnelles et leur utilité.
- Les possibilités d'usage du chanvre et les différents modes de mise en œuvre : sol, mur, doublages, toit, enduit, déversement et banché, projection mécanique, projection manuelle d'enduit, préfabrications.
- Les isolants à base de fibre de chanvre, leurs caractéristiques et spécificités d'usage.
- Les ressources humaines permettant le développement d'une activité chanvre bâtiment.

JOUR 2

Concevoir une construction adaptée aux diverses exigences et contraintes de chantier

- Les caractéristiques communes des bétons de chanvre nécessaires pour concevoir les ouvrages : mécaniques, thermiques, hygrothermiques, comportement au feu, affaiblissement acoustique.
- Les caractéristiques communes des ouvrages en béton de chanvre : architecture bioclimatique, ACV-FDES.

Intervenants

• **Daniel Bayol** • Maître d'oeuvre Fondateur du BET DB-CHANVRE, Président de l'Asso Les Ecobatissons

• **Frédéric Faucher** • Maçon bâti ancien, Responsable du Pôle Formation de Saint-Astier, Formateur²

JOUR 3

Éléments de conception d'ouvrage en chanvre

- La conception des ouvrages en béton de chanvre : sols et planchers, parois verticales, isolation sous toiture, enduit correcteur thermique et décoratif.
- Les modes de production et contraintes de chantier : Les bétons banchés et déversés, la projection mécanique, les prescriptions communes aux mises en œuvre mouillées, les blocs préfabriqués, la préfabrication de grands éléments.

JOUR 4

Prescrire et superviser la réalisation d'ouvrage en chanvre

- Argumentaire commercial et communication adaptée pour échanger avec les différents acteurs du projet, dispositifs régionaux à mobiliser pour l'assistance à la prescription biosourcée.
- Réalisation de la prescription : optimisation des ouvrages en phase étude, organisation du chantier, réception des supports avant réalisation, coordination des différents corps d'état.
- Optimisation des coûts : information sur les matériaux disponibles, les fabricants et fournisseurs, coûts d'achats et estimation quantitatives, temps de mise en œuvre, paramètres sur chantier.
- Suivi de chantier : sécurité, volumes, accès, stockages, conditions de séchage, protection des ouvrages, informations transmises lors de la réception.



**École
du bâtiment
durable**
Se former pour agir

Maison des Énergies
73000 Chambéry



Engagement

Charte pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

Tél. 04 79 85 88 50
formation@asder.asso.fr

www.asder.fr